

Réunion Pédibus du 1^{er} décembre 2009

1- Accueil

Le président, Olivier Kapfer, remercie la vingtaine de personnes présentes. Après une rapide présentation de l'association, il précise l'objectif de cette réunion : expliquer ce qu'est un pédibus et comment le mettre en place.

2- Le Pédibus

C'est un système de transport en commun, à pied, avec des lignes, des stations et des horaires bien déterminés comme pour une ligne de bus.

La situation de Tain-Tournon est propice à ce type d'organisation :

- La quasi totalité de la ville est à moins de 600-700m d'une école.
- La zone est plate.
- De grands axes traversent la ville et rendent la sécurisation du trajet domicile-école indispensable.

3- Intervention de Mme Bouterige

Après cette introduction, le président passe la parole à Mme Luce Bouterige qui, avec l'appui d'un diaporama, fera profiter l'assemblée de son expérience.

Mme Bouterige est depuis 4 ans « conductrice » et « coordonnatrice de ligne Pédibus » sur la ville de Craponne, ville-rue de 9000 habitants. Les trois écoles de la ville disposent toutes de lignes pédibus.

| |
|----------------------------|
| Les avantages du pédibus : |
|----------------------------|

1-La sécurité :

La présence de voitures aux abords des écoles renforce l'impression d'insécurité, donc les parents préfèrent accompagner leurs enfants en voiture d'où encore plus de sentiment d'insécurité. Le Pédibus inverse cette tendance.

Un groupe d'enfants, accompagné d'au moins deux adultes et portant tous des gilets fluo, sont très visibles et presque toujours mieux respectés qu'un enfant seul ou avec un adulte.

2-L'apprentissage de la rue

Il est nul pour l'enfant dans une voiture alors qu'à pied, le dialogue est possible.

3-Apport pour l'école

Les enfants arrivent moins stressés en classe car ils ont eu le temps de discuter. Ils n'ont pas été bousculés en permanence de peur d'arriver en retard (« Dépêche-toi ! »), ils apprennent à gérer leur temps.

4-La citoyenneté

Il y a des règles à respecter dans un pédibus (horaires, code de la route...) L'enfant, comme les parents, s'engagent par la signature d'une charte.

5-La santé

Le pédibus apporte une activité physique quotidienne recommandée, et par là, lutte contre l'obésité, l'asthme...

6-Economie

➤ Le pédibus permet une économie de carburant.

Il y a répercussion sur les autres déplacements (aller à la musique, au club de sport...) qui s'effectuent aussi à pied et, dans certains cas, peuvent même rendre inutile la 2^{ème} voiture, souvent réservée au transport des enfants.

➤ Le coût pour la collectivité est aussi diminué (la création d'une place de parking en ville est estimée à 22 000 €).

7-Convivialité

Le pédibus développe la convivialité entre les enfants, mais aussi entre les parents. A Craponne, des goûters-apéros-noël-pédibus sont organisés.

8-Gain de temps

Le tour de rôle des parents accompagnateurs fait que 3 jours sur 4, le parent est libéré dès que son enfant est pris en charge par le pédibus (avant 8 h 20 le matin par exemple) alors que s'il l'emmène en voiture à l'école, il ne repartira de l'école qu'après 8 h 20, dans les embouteillages autour de l'école.

9-Environnement

Diminution du nombre de voitures = diminution de la pollution.

10-Effets divers

Les jours de pluie, les enfants sont équipés (imperméables, chaussures)

Organisation et mise en place

1-Contexte

Le pédibus s'inscrit dans le plan de développement des déplacements doux.

2-Les partenaires

➤ Craponne a bénéficié de l'aide du Grand Lyon.

➤ L'ADEME, la municipalité peuvent aider à financer les documents, les gilets fluo, etc.

➤ La police municipale a « formé » les parents. Elle verbalise les voitures garées sur les trottoirs. Elle aide à assurer la sécurité dans les premiers temps de la mise en place.

➤ Les enseignants participent à la promotion du pédibus, l'incluent dans les apprentissages (travail de carte, éducation à l'environnement, APER...). Les ATSEM des écoles maternelles aident à l'accueil, l'habillage/déshabillage des enfants.

2-La démarche

➤ Tout commence avec un questionnaire aux familles.

➤ Les résultats obtenus par le dépouillement sont communiqués aux parents. Le questionnaire permet de faire le point sur l'état actuel des modes de transport domicile-école. Il permet de faire prendre conscience aux parents qu'un trajet à pied pour se rendre à l'école est possible et surtout réaliste. Il permet aussi de repérer les parents susceptibles de pouvoir accompagner le pédibus.

➤ Il faut ensuite se pencher sur un plan de la ville pour localiser les familles intéressées et identifier éventuellement les parkings-relais. Tracer une première ébauche des lignes et des arrêts.

➤ L'étape suivante consiste à tester les lignes (du printemps aux vacances d'été par exemple). A la rentrée, les lignes définitives seront concrétisées, voire matérialisées (marquage au sol, panneaux identifiant les arrêts...)

3-Les acteurs

➤ Le pédibus est un échange de services. Il est mis en place avec les parents, par les parents, pour les parents. (Dans de rares cas, le personnel municipal, les nounous, des grands-parents, du personnel en réinsertion, les membres d'une association pourraient être mis à contribution.). Les parents qui mettent leurs enfants au pédibus doivent s'engager à rendre le service en assurant par exemple des trajets.

➤ Il faut au moins deux personnes par groupe (plus selon la taille du groupe et l'âge des enfants)

➤ Pour chaque ligne, un « coordonnateur » est chargé d'assurer le bon fonctionnement de la ligne. Il organise le planning des « conducteurs ». C'est lui qu'on prévient en cas d'impossibilité pour un parent d'accompagner ou pour l'absence d'un enfant.

4-La responsabilité

➤ Chaque personne, parent ou enfant dispose d'une assurance responsabilité civile. De plus les assurances scolaires couvrent aussi les accidents sur le trajet domicile-école.

➤ Il est à noter qu'aucun accident n'est survenu à Craponne depuis la mise en place des pédibus.

Le risque d'accident ou de problème est minime :

- les personnes se connaissent et assurent à tour de rôle la conduite du pédibus
- au moins deux personnes encadrent le groupe
- les distances sont courtes
- les gilets rendent le groupe très visible

5-Remarques diverses

➤ La principale difficulté de mise en place de pédibus n'est pas matérielle, elle est humaine : il faut convaincre les parents pour qui il est difficile de passer de « MON enfant en VOITURE » à « les enfants DES AUTRES, à PIED ».

Certains parents au début, accepteraient d'emmener un groupe mais pas de confier leur enfant à une autre personne.

➤ Au début, la ligne « transporte » peu d'enfants puis le système convainc et s'étoffe après quelque temps de fonctionnement. Il faut être modeste au départ.

➤ Ne pas mettre en préalable les aménagements avant le pédibus, mais compter sur le pédibus pour justifier quelques aménagements.

➤ Exemple de ligne sur Craponne : départ 8 h 08 pour une arrivée à 8 h 20 à l'école située à 800 m, avec un arrêt sur la ligne.